

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Séance du 5 décembre 2022

**Budget 2022 HOTEL
D'ENTREPRISES –
Décision Modificative
N°1**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 29 novembre 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT, Jean-Claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, Nicole BONNAL, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Justine ADENIS, Monique FRENEL, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Nathalie LACUEY à Hervé DROILLARD - Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN
SABI Fatima à Alexandre BOURIGAULT - Nathalie BIJOUX à Vincent BUNEL
Muriel SOLA à Hélène BARBOT - Kamel MEHERZI à Nadine GRENOUILLEAU
Cédric JUIF à Andrée COLLIN - Nicolas CALT à Jonathan SINSOU
Catherine ARNOLD à Séverine CASTAGNET

M. Olivier SAILHAN a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'après le vote du budget primitif 2022 de l'Hôtel d'Entreprises, il est nécessaire d'ajuster certains crédits en cours d'exécution budgétaire et notamment :

-En section de fonctionnement :

- D'ajuster les crédits nécessaires pour le paiement de la taxe foncière 2022

Le Conseil Municipal, après délibéré,

ADOpte la décision modificative n°1 du budget de l'Hôtel d'Entreprises le détail suivant :

DEPENSES		
Chap/Art	Libellés	Montant
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011 - Charges à caractères générales		
63512	Taxes foncières	1 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles		
6713	Titres annulés sur exercice antérieur	- 1 000,00 €
TOTAL		- €

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre :

Abstention : 5 (Mmes ARNOLD, CASTAGNET, MM. CALT, SINSOU, LEDOUX)

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 6 décembre 2022

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU

